

Allocution de Monsieur Christophe de Balorre

Président du Conseil départemental

pour la cérémonie des vœux aux maires et aux représentants du monde économique

Vendredi 10 janvier 2020 à 17 Heures *Hôtel du Département*

- Seul le prononcé fait foi -

Madame la Préfète, saluant à vos côtés l'ensemble de l'équipe préfectorale,

Madame et Messieurs les parlementaires,

Chers collègues Conseillers départementaux et régionaux,

Mesdames et Messieurs les Maires et Présidents de Communautés de communes,

Mesdames et Messieurs les élus,

Mesdames et Messieurs les Présidents et les directeurs,

Mesdames et Messieurs les représentants des autorités judiciaires, civiles, religieuses et militaires,

Mesdames et Messieurs,

Chers amis,

Je vous souhaite à tous la bienvenue, à l'Hôtel du Département, pour ces vœux communs avec Madame la Préfète de l'Orne. Ils incarnent les liens étroits et les liens de confiance tissés avec le corps préfectoral ornais.

Sous votre autorité, Madame la Préfète, les relations avec l'Etat local sont devenues plus simples. Et c'est très bien car nous avons tous besoin que la vie soit facilitée dans notre département. Vous y contribuez grandement et je veux, aujourd'hui, vous en remercier très sincèrement. Votre engagement se lit d'ailleurs dans le fait d'avoir été, le 1er janvier dernier, élevée au grade d'officier de la Légion d'honneur, et je vous en félicite chaleureusement!

* * * (Silence)

Je veux ici remercier les Maires, les élus, les Conseillers départementaux, Conseillers régionaux donc la Région et bien sûr son Président, Hervé Morin. Merci à tous pour votre précieux engagement auprès des Ornais.

Je pense également à tout le travail réalisé au sein de la représentation nationale. L'Orne est soutenue par nos parlementaires : nos 3 députés (Véronique Louwagie, Jérôme Nury et Joaquim Pueyo) et nos 2 sénateurs (Nathalie Goulet et Vincent Segouin). Il faut souligner leur très forte présence sur le territoire et leur implication à l'Assemblée nationale ou au Sénat. J'adresse mes plus vifs remerciements à nos chers parlementaires.

* * * (Silence)

2019 a été une année difficile au niveau national, notamment à travers de nombreux mouvements de protestation, parfois d'une grande violence.

L'année 2020 doit être marquée par la solidarité affirmée entre les citoyens et le territoire. Au fond, la France a besoin d'une plus grande proximité de décision. La solution optimale pour une démocratie solide et vivante, c'est de construire une vraie décentralisation.

Pour prendre simplement deux exemples, je suis pour le transfert, au Département, de la gestion forestière domaniale, mais aussi le transfert de la gestion des routes nationales, c'est-à-dire la RN12 dans l'Orne.

Le Conseil départemental affirmera, encore en 2020, ce besoin de décentralisation. Nous irons plus loin au service du territoire de l'Orne, des Ornaises et des Ornais.

* * *

L'année 2020 sera un millésime de démocratie territoriale. Au mois de mars, les élections municipales doivent mobiliser les Ornais. Ces élections sont le suffrage de proximité par excellence, qui engage le quotidien des habitants et l'avenir de notre beau département.

Alors ne nous laissons pas anesthésier par d'inutiles débats nationaux! Libérons-nous des fausses pensées savantes et **des visions parisiennes**. On constate que l'État central est hélas de plus en plus **re**centralisateur, avec le défaut d'éloigner les citoyens.

Mes chers amis, vous le savez, je crois en la politique proche et pratique, celle du terrain. Le terrain. C'est la vie réelle!

Nous avons donc besoin des élus, en particuliers des maires. Ils sont les porteurs d'avenir de l'Orne, ils sont des référents et des guides au plus proche de nos concitoyens.

* * *

L'année 2020 doit générer un **nouvel acte de décentralisation**. Il faut que **l'Etat central s'abstienne** de vouloir en permanence nous tenir « la main ».

Pour lutter contre la technocratie parisienne qui transcende les gouvernements de gauche et de droite mais nous dessert encore un peu plus chaque année, le Conseil départemental et les élus sont heureusement là pour « tenir le terrain ».

Nous luttons avec énergie et détermination :

- contre le désengagement constant des services publics sur les territoires ruraux
- > contre la réforme des perceptions des impôts

- contre la réforme judiciaire qui réduit les services
 de la justice comme peau de chagrin
- Enfin je rappelle que le retour à 90 km/h a été voté à l'unanimité en session du Conseil départemental et je confirme que nous le ferons dans les meilleurs délais.

Je demande donc à Madame la Préfète de bien vouloir réunir la Commission départementale de sécurité routière.

* * *

Nous prenons nos responsabilités et nous agissons pour un département qui avance! Pour réinvestir l'action locale. Pour redonner goût au développement de notre territoire. Par exemple, il ne faut plus être obsédé par les métropoles. Les petits territoires ruraux doivent agir. L'Orne a un potentiel énorme, en quelque sorte, un potentiel « hors norme ».

Ensemble, associations, monde économique et élus, nous devons apporter des **solutions durables**, grâce à notre capacité d'innovation, notre **talent** pour organiser, revitaliser, soutenir la vie locale et **améliorer le vivre-ensemble**. * * * (Silence)

Si 2019 a été une année bien remplie, marquée par l'avancée et le lancement de projets de grande envergure, nous souhaitons faire plus. Nous souhaitons aller encore plus loin.

2020 nous en apporte l'occasion, 2020 va nous permettre de poursuivre, avec la volonté intacte de bâtir l'avenir avec audace, au profit de l'ensemble des Ornaises et des Ornais :

1. Pour la santé. Le recrutement de médecins généralistes pour notre Centre départemental de santé est engagé. Cette structure médicale innovante est complémentaire des organisations libérales; elle vient renforcer l'offre de soins, en priorité dans les secteurs les plus démunis.

* * *

2. Pour les communications. Le déploiement de la fibre à l'habitant, au titre du Plan Numérique Ornais, s'accélère, avec pour objectif, ambitieux mais tenable, le « Très Haut Débit pour tous » à l'horizon 2023. Alors que les travaux s'achèvent déjà sur les agglomérations et périphéries d'Alençon, Flers, Argentan et L'Aigle, TOUTES les autres communes ornaises vont être équipées à leur tour.

Quelle **avancée** mes chers amis en **seulement** quelques mois !

* * *

3. Pour l'éducation. La restructuration de nos poursuit, dans une dynamique **collèges** se boostée, au travers d'opérations lourdes sur les bâtiments, avec le souci de toujours mieux accompagner la réussite de nos jeunes. Premiers coups de pelle en vue à Alençon (Collège Racine), à Flers (Collège Jean Monnet) et L'Aigle (collège Molière). Sans oublier les opérations d'entretien, de sécurité et mises aux normes dont tous les établissements bénéficient chaque année.

* * *

4. Pour la mobilité. La modernisation de nos routes demeure une priorité, avec actuellement la poursuite d'importants travaux sur l'axe majeur Flers/Argentan/L'Aigle et la mise en « 2 fois 2 voies » du tronçon Flers-Argentan. Parallèlement, des opérations d'envergures sont engagées, notamment pour les contournements de villes, comme à Domfront et à Bellême.

* * *

5. La proximité, c'est concrètement la lutte contre l'illectronisme, à destination des Ornaises et des Ornais qui ne maîtrisent pas Internet et l'outil informatique. Pour eux, le Département a lancé sur les routes le Bus numérique ornais et son équipe pédagogique. Il s'agit de permettre au plus grand nombre de se familiariser avec l'univers d'Internet pour accomplir notamment les démarches dématérialisées qui font désormais aujourd'hui notre quotidien.

* * *

6. Pour nos agriculteurs. Leur soutien se trouve clairement réaffirmé avec la politique départementale d'aide au financement de « petit matériel ». C'est un levier important pour accompagner l'indispensable modernisation des exploitations agricoles du département. Le succès de cette politique fait plaisir à voir.

* * *

7. La protection de l'Environnement. C'est le quotidien du Conseil départemental, au travers d'une politique globale qui vise à préserver notre ressource en eau potable et moderniser l'assainissement des eaux usées. Elle est réaffirmée dans le futur schéma départemental de l'eau.

* * *

8. Pour la transition énergétique et la préservation de la biodiversité. Ces politiques départementales sont soutenues avec plus de 100 kilomètres de haies plantées chaque année dans le département, et avec la gestion

de 40 espaces naturels sensibles, mais aussi l'attribution d'aides aux particuliers pour l'acquisition de poêles à bois.

* * *

9. Le soutien aux entreprises. La solidarité territoriale se traduit par un soutien direct du Département à l'immobilier d'entreprise, pour les installations et le développement de l'activité, y compris en faveur de l'artisanat et du « petit commerce », si essentiels à la vitalité économique de nos territoires ruraux et de leurs habitants.

* * *

- 10. La SOLIDARITÉ. La solidarité reste, en 2020, l'un des principaux marqueurs de l'action de notre Conseil départemental : plus de 200 millions d'euros seront consacrés à la politique enfance-famille, c'est-à-dire aux aînés et à la protection des mineurs, sachez par exemple que c'est :
 - ➤ 1.200 enfants pris en charge par le Département,

- ➤ 8.700 seniors accompagnés au quotidien grâce à l'APA (aide personnalisée à l'autonomie),
- > 7.000 bénéficiaires du RSA,
- ➤ 1.000 personnes aidées au titre du handicap,
- ➤ Et une nouvelle politique d'aide plus généreuse est lancée pour la réhabilitation des Établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes, les EHPAD.

* * *

11. Pour nos pompiers. L'accès des Ornaises et des Ornais aux Services d'Incendie et de Secours, grâce à un maillage territorial adapté, demeure une priorité pour le Conseil départemental, qui est le principal financeur de nos Centres de sapeurs-pompiers. Le Département y consacre, chaque année, 9,4 millions d'euros. Et nous continuerons à soutenir nos sapeurs-pompiers, parce que c'est vital!

J'en profite pour **appeler de nouveau au civisme** la population : on ne peut **pas abuser** de nos pompiers. Il faut les appeler **quand c'est vraiment à eux de secourir**.

D'ailleurs je souhaite qu'une plateforme commune d'appels de santé et de secours soit mise en place, pour mieux réguler les interventions et envoyer nos sapeurs-pompiers sur le terrain seulement quand c'est nécessaire.

Nos pompiers ne peuvent plus compenser sans fin le désengagement de certains.

12. Enfin je rappelle que notre Conseil départemental, c'est également une **politique** sportive, culturelle et touristique.

dans l'Orne de superbes atouts Nous avons touristiques! Notamment avec le Haras du Pin, de par plus 120 000 personnes fréauenté année, et dans lequel chaque nous nous engageons financièrement. Mais à l'avenir il faudra le faire davantage. Sébastien Leroux y travaille à développer un projet autour du sport, de la culture et de l'économie. Un chantier ambitieux et porteur d'avenir.

Des atouts aussi avec le développement des voies vertes dans l'Orne. Le Conseil départemental y prend maintenant sa part afin d'aider les communes et communautés de communes. C'est le nouveau visage du tourisme du 21ème siècle!

Le Conseil départemental crée aussi des **rendez-vous** « **grand public** » **d'envergure**, comme, en juin dernier, la commémoration du **75**^e **anniversaire de la Libération**, au siège de notre Conseil départemental, et qui a rassemblé plus de **200 véhicules d'époque** et attiré quelque **10.000 visiteurs**. Un moment inoubliable !

* * * (Silence)

Pour conclure, gardons tous à l'esprit que l'Orne est un territoire préservé, une terre solidaire, propice aux idées fortes et aux projets innovants.

Entre AMBITION et ANTICIPATION, notre politique départementale volontariste n'a qu'un seul objectif : ancrer durablement l'attractivité au cœur de l'Orne !

Elus, chefs d'entreprise, responsables d'association doivent être les **pépites qui font la ruée vers l'Orne**. Mes amis, aujourd'hui la <u>« balle est dans notre camp » !</u>

* * * (Silence)

Voilà, Mesdames et Messieurs, ce que je voulais vous dire. Et je vous souhaite très sincèrement, **au nom de vos Conseillers départementaux**, une très belle et très heureuse année 2020.

* *